

Insee Dossier

Martinique



Antilles-Guyane

N° 9

Mars 2018

**Le niveau de vie moyen des Martiniquais
progresses entre 2001 et 2011,
les inégalités persistent**

Signes conventionnels utilisés

.. Résultat non disponible

/// Absence de résultat du à la nature des choses

e Estimation

p Resultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n. s. Résultat non significatif

€ Euro

M Million

Md Milliard

Avant-propos

Si le pouvoir d'achat des ménages a progressé en moyenne entre 2001 et 2011 en Martinique, il en va de même des inégalités de niveaux de vie, avec 15 000 personnes supplémentaires sous le seuil de pauvreté. À titre de comparaison nationale, la France est le troisième des 34 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'augmentation des inégalités entre 2007 et 2011.

Les inégalités de revenus se sont modérément accrues sur la période traduisant une augmentation moins rapide des revenus des plus pauvres par rapport à ceux des plus riches. Les familles monoparentales martiniquaises sont comme ailleurs les plus touchées par la pauvreté. Sur la même période, les ménages les plus modestes ont perdu du pouvoir d'achat, notamment à cause de la forte hausse des prix de l'alimentaire.

Les inégalités et leur accroissement ne sont pas seulement dommageables à la cohésion sociale. Elles nuisent à la croissance : elles ont aussi un coût économique. Ainsi, un creusement des inégalités de revenu peut se traduire par un excès d'emprunts par les ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire. La polarisation des revenus peut avoir un impact négatif sur l'économie, soit en entravant le principal moteur de la croissance, à savoir la consommation, soit en rendant insoutenables socialement les fortes inégalités de niveaux de vie.

Autre coût des inégalités, celui du chômage qui s'élève à 18 % en Martinique en 2016. Fort taux de chômage et fortes inégalités se nourrissent mutuellement. D'une part, un marché du travail peu efficient a pour conséquence mécanique un déséquilibre de niveau de vie entre la population en emploi et celle au chômage. Or, dans son ensemble, et métier par métier, la structure de la qualification de la population martiniquaise correspond imparfaitement aux demandes des employeurs potentiels sur le territoire. D'autre part, de fortes inégalités ont pour conséquence de freiner la croissance économique par l'insuffisance de la demande totale adressée à l'économie martiniquaise par les ménages. Ainsi, les 20 % les plus riches gagnent plus de 40 % du revenu d'ensemble et une partie de leurs revenus est épargnée : cette dernière composante ne trouve pas de débouché dans la demande globale adressée à l'économie.

État des lieux des revenus en Martinique et de leurs évolutions, ce dossier a été réalisé à l'initiative conjointe de l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus et de l'Institut national de la statistique et des études économiques. Éclairant la question centrale du pouvoir d'achat des ménages en Martinique, l'objet de ce dossier est l'interprétation des mouvements des prix et des revenus martiniquais.

Le Président de l'Observatoire des Prix,
des Marges et des Revenus de Martinique

Jean-Luc Maron

Le directeur interrégional
de l'Insee Antilles-Guyane

Yves Calderini

Sommaire

Avant-propos **3**

Évolution modéré du niveau de vie des Martiniquais **6**

Progression du niveau de vie moyen des ménages moins marquée en Martinique

Le niveau de vie des plus modestes progresse moins rapidement que les autres

Les principaux bénéficiaires : les couples sans enfant, les personnes seules et les familles monoparentales

Une évolution contrastée de la part des revenus d'activité selon l'âge et la composition familiale

Le niveau de vie des propriétaires est supérieur à celui des locataires

Les revenus d'activité et revenus sociaux, les principales composantes du revenu des ménages

Chez les moins aisés, les revenus sociaux sont la principale composante du niveau de vie

Augmentation des inégalités **9**

Un cinquième de la population vit sous le seuil de pauvreté

Une forte représentation des familles monoparentales

Plus de propriétaires que de locataires sous le seuil de pauvreté

Les inégalités en légère hausse sur la période

Des modes de consommation différents selon le ménage **12**

Une évolution d'ensemble des prix similaire aux Antilles-Guyane

Alimentation, transport et logement en tête des dépenses

Les ménages « seniors » ont des besoins spécifiques en matière de consommation

Près du tiers des dépenses sont pré-engagées en Martinique

Les dépenses pré-engagées des propriétaires évoluent plus vite que celles des locataires

En dix ans, la part des dépenses pré-engagées des couples avec enfant(s) a évolué plus vite que celles des autres ménages

L'élévation du niveau de vie atténue le poids des dépenses pré-engagées

Stabilité du pouvoir d'achat **16**

Les ménages martiniquais bénéficient des plus faibles gains de pouvoir d'achat des Antilles-Guyane

Augmentation du pouvoir d'achat pour les classes moyennes, baisse pour les plus modestes

Pertes de pouvoir d'achat pour les plus jeunes

Définitions - Méthodes - Sources **18**

Évolution modérée du niveau de vie des Martiniquais

Les revenus sont principalement composés de revenus d'activité et de revenus sociaux avec une prédominance de ces derniers pour les ménages les plus modestes et de revenus d'activité pour les plus aisés.

Entre 2001 et 2011, le niveau de vie moyen des Martiniquais a globalement progressé. Cette évolution a profité de manière différenciée à l'ensemble des ménages. S'il est en progression, le niveau de vie des ménages les plus modestes, a augmenté moins rapidement que celui des autres ménages. L'analyse intergénérationnelle permet d'observer une forte progression du niveau de vie des « seniors ». Selon le statut d'occupation du logement, le niveau de vie des propriétaires reste supérieur à celui des locataires.

Progression du niveau de vie moyen des ménages moins marquée en Martinique

En 2011, le niveau de vie moyen des ménages martiniquais s'élève à 14 820 € (1 235 € mensuel), soit une progression de 29 %, entre 2001 et 2011. Les niveaux de vie moyens des ménages guadeloupéens et guyanais ont eux augmenté de façon plus marquée durant cette même période (respectivement + 45 % et + 40 %). Cette évolution plus modérée s'explique en partie par la crise de 2008, suivie des grèves de 2009. La crise a plus affecté le modèle de croissance de Martinique que celui de Guadeloupe. Les acteurs économiques martiniquais ont plus investi entre 2002 et 2008 que ceux de Guadeloupe qui a connu une évolution progressive de son flux d'investissements. Les investissements étaient orientés en Guadeloupe vers le renouvellement, alors qu'en Martinique, à partir de 2002, il s'agissait d'investissements de capacité, les acteurs économiques ayant confiance en l'avenir. Par ailleurs, le niveau de vie des Martiniquais était supérieur à celui des habitants de Guadeloupe et de Guyane. On peut aujourd'hui penser qu'il y a eu un phénomène de rattrapage entre 2001 et 2011.

La progression du niveau de vie durant cette période s'explique, en grande partie, par l'évolution de la législation familiale et des nouvelles mesures d'insertion dans les Départements et Régions d'Outre Mer (DROM). Entre 2001 et 2006, l'évolution de la législation s'est traduite par une forte revalorisation du SMIC (+ 23 %) associée à la loi sur les 35 heures, à la mise en œuvre de la prime pour l'emploi, à l'alignement du montant du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) sur celui de l'Hexagone et à la création du Contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA), comme dans l'Hexa-

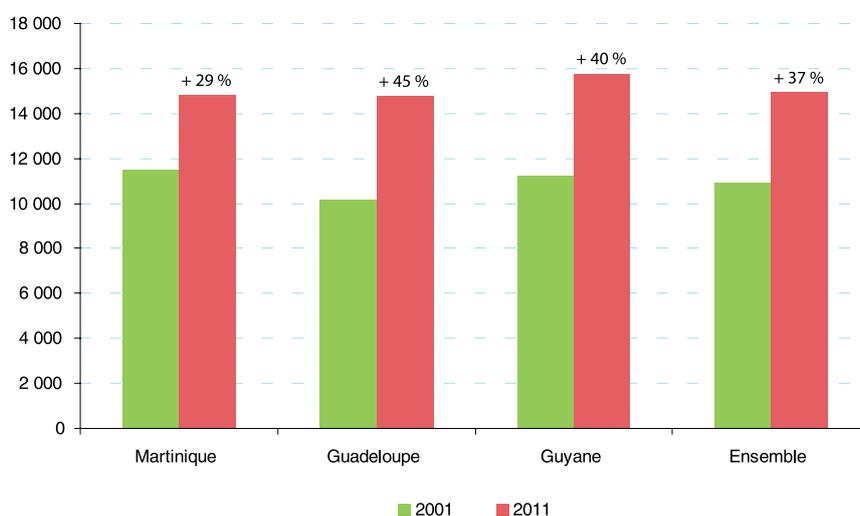
gone. Figurent également parmi ces mesures, la mise en place en 2010 de la prime de vie chère, la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active jeunes (RSA jeunes) et en 2009, la revalorisation de 30 % supplémentaire du montant du forfait de charges pour le calcul de l'allocation logement.

Le niveau de vie des plus modestes progresse moins rapidement que les autres

Le niveau de vie des 20 % des ménages les plus pauvres a progressé de 14 % sur la période, soit, de loin, la plus faible évolution.

1 Une évolution modérée du niveau de vie en Martinique

Niveau de vie moyen aux Antilles-Guyane



Champ : ménages de Martinique, Guadeloupe et Guyane, dont le niveau de vie est supérieur à 0.

Lecture : en Martinique, le niveau de vie moyen a progressé de 29 % entre 2001 et 2011.

Source : Insee, enquêtes Budget de Famille (BDF) 2001 et 2011.

2 Les ménages les plus aisés sont les principaux bénéficiaires

Niveau de vie moyen par quintile de revenu (en €/uc)

Quintile	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Écart absolu (en €)	Évolution (en %)
Inférieur à Q1	4 008	4 560	552	14
De Q1 à Q2	6 652	8 896	2 244	34
De Q2 à Q3	9 134	12 363	3 229	35
De Q3 à Q4	13 125	17 384	4 260	32
Supérieur à Q4	24 516	30 862	6 346	26

Lecture : en 2011, les ménages martiniquais dont les revenus sont compris entre le 2^e et le 3^e quintile disposent d'un revenu annuel de 12 363 €/uc. Entre 2001 et 2011, leur niveau de vie augmente de 35 %.

Source : Insee, enquêtes BDF 2001 et 2011.

En 2011, les ménages martiniquais dont les revenus étaient compris entre le 1^{er} et le 4^e quintile ont bénéficié des plus fortes évolutions du niveau de vie. Le niveau de vie des ménages aux niveaux de vie intermédiaires a progressé d'environ un tiers. Ces derniers présentent des évolutions plus marquées, à plus de 45 %, en Guyane et Guadeloupe.

Les principaux bénéficiaires : les couples sans enfant, les personnes seules et les familles monoparentales

Entre 2001 et 2011, en Martinique, le niveau de vie a augmenté, quelle que soit la composition du ménage. Les couples sans enfant et les personnes seules ont bénéficié des plus fortes hausses (respectivement 41 % et 36 %) : les nombreux départs à la retraite d'anciens actifs qui n'ont plus d'enfant à charge en expliquent l'essentiel. En revanche, la progression des couples avec enfant(s) est deux fois moindre. Malgré une amélioration de leur niveau de vie de 27 % en dix ans, les familles monoparentales et les ménages complexes (ménages qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées ou toute autre combinaison de familles) présentent les niveaux de vie les plus faibles et progressent modérément.

Une évolution contrastée de la part des revenus d'activité selon l'âge et la composition familiale

Entre 2001 et 2011, la part des revenus d'activité dans le niveau de vie des ménages martiniquais baisse, quelle que soit la composition du ménage, à l'exception des couples avec ou sans enfant qui la voient augmenter. La croissance est deux fois plus forte chez les couples sans enfant.

De par la nature des revenus d'activité, l'âge est un facteur explicatif. Pour les ménages jeunes et intermédiaires, les revenus d'activité constituent la principale composante du niveau de vie. Toutefois, l'évolution chaotique du marché de l'emploi, surtout sur la fin de la période, touche plus durement les ménages jeunes, avec pour incidence une croissance moins marquée que pour les ménages intermédiaires. Le départ des jeunes les plus qualifiés, donc potentiellement les mieux rémunérés, ne fait qu'amplifier ce phénomène.

La principale composante des ménages seniors sont les revenus sociaux qui représentent 86 % de leur niveau de vie. Avec une population plus âgée, le transfert des

3 Le meilleur niveau de vie pour les couples sans enfant

Évolution du niveau de vie selon la composition du ménage

	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Écart (en €)	Évolution 2001/2011 (%)
Personne seule	10 670	14 520	3 850	36
Famille monoparentale	9 440	12 000	2 560	27
Couple sans enfant	13 580	19 110	5 530	41
Couple avec enfant	13 660	16 100	2 440	18
Ménage complexe	9 140	11 620	2 480	27

Lecture : en 2011, en Martinique, les couples sans enfant disposent d'un revenu annuel de 19 110 €/uc. Ils gagnent 5 530 euros de plus qu'en 2001, soit une augmentation de 41 %.

Champ : ménages de Martinique, Guadeloupe et Guyane, dont le niveau de vie est supérieur à 0.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2001 et 2011.

4 Une forte évolution du niveau de vie des « seniors »

Évolution du niveau de vie moyen selon l'âge

	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Écart	Évolution 2001/2011 (%)
Moins de 35 ans	11 800	14 310	2 510	21
35 à 64 ans	12 240	15 960	3 720	30
65 ans et plus	9 290	12 410	3 120	34

Lecture : en 2011, en Martinique, les ménages « seniors » disposent d'un revenu annuel de 12 410 €/uc. Ils gagnent 3 120 € de plus qu'en 2001. Entre 2001 et 2011, leur niveau de vie augmente de 34 %.

Source : Insee, Enquête BDF 2001 et 2011.

5 En dix ans, l'écart de niveau de vie entre propriétaires et locataires a augmenté

Évolution du niveau de vie selon le statut d'occupation du logement

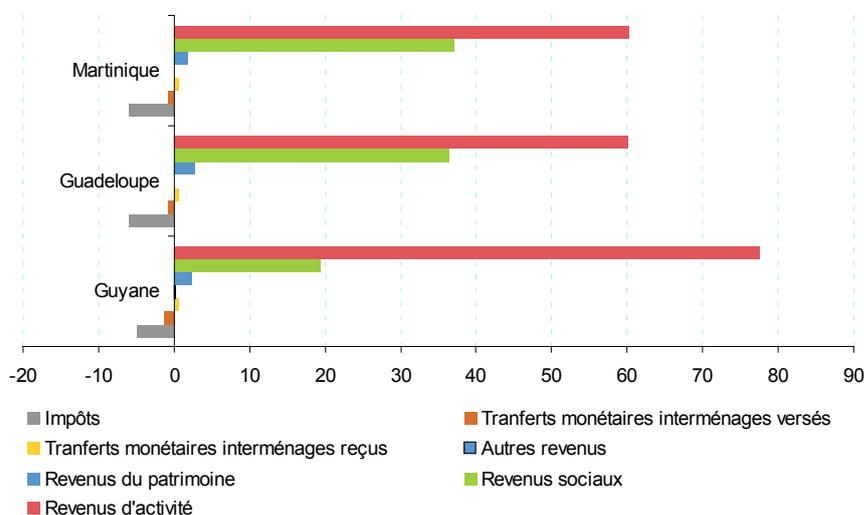
	Niveau de vie moyen (en €/uc)		Évolution 2001/2011	
	2001	2011	(en €)	(en %)
Propriétaires	11 860	15 560	3 700	31
Locataires	11 020	14 070	3 050	28

Lecture : en 2011, les propriétaires martiniquais disposent d'un revenu annuel de 15 560 €/uc, soit une augmentation de leur niveau de vie de 31 %.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2001 et 2011.

6 Les revenus d'activité représentent 60 % des revenus en Martinique en 2011

Composantes du niveau de vie aux Antilles-Guyane en 2011 (en %)



Lecture : en 2011, les revenus d'activité représentent 60 % du niveau de vie annuel des ménages martiniquais.

Source : Insee, Enquête BDF 2011 et 2001.

revenus d'activité vers des revenus sociaux est plus marquée en Martinique qu'en Guadeloupe et Guyane.

Le niveau de vie des propriétaires est supérieur à celui des locataires

En 2011, en Martinique, le niveau de vie des propriétaires est toujours supérieur à celui des locataires. Les niveaux de vie des locataires¹ et des propriétaires² sont proches de la moyenne Antilles-Guyane.

Entre 2001 et 2011, les niveaux de vie des propriétaires et des locataires évoluent respectivement de 31 % et 28 %. L'évolution du niveau de vie des propriétaires martiniquais est inférieure à celle de leurs homologues guadeloupéens et guyanais de respectivement 15 points et 28 points. Sur la période, le niveau de vie des propriétaires de Guadeloupe et de Guyane a rattrapé celui des propriétaires de Martinique.

Les revenus d'activité et revenus sociaux, principales composantes du revenu des ménages

Les revenus d'activité et les revenus sociaux constituent les principales composantes du niveau de vie des ménages. La part des revenus issus de l'activité professionnelle (salaires, traitements et bénéfices des entrepreneurs) dans le niveau de vie moyen est la même en Martinique qu'en Guadeloupe (60 %). Elle est inférieure à celle de Guyane littorale.

En 2011, la part des revenus sociaux des Martiniquais est au même niveau que celle des Guadeloupéens (37 %), avec une différenciation notable : la contribution des retraites y est plus importante qu'en Guadeloupe, tandis que celle des indemnités chômage y est plus faible (le taux de chômage est inférieur de six points en Martinique). La part des revenus sociaux est supérieure de plus de douze points à celle de Guyane : ceci s'explique par la jeunesse de la population guyanaise et le faible nombre de retraités. La part des revenus de patrimoine déclarés dans le niveau de vie moyen est proche de 2 %. Elle est 2,8 % en Guadeloupe et de 2,3 % en Guyane

Chez les moins aisés, les revenus sociaux sont la principale composante du niveau de vie

En 2011, comme en 2001, les revenus des ménages les plus modestes (ménages dont

7 Principalement des revenus d'activité pour les couples avec enfant(s)

Composition du revenu total en Martinique selon la composition du ménage en 2011 et 2001 (en %)

	Niveau de vie (en million d'€)	Revenus d'activité	Revenus du patrimoine	Revenus sociaux	Autres revenus	Transferts monétaires interménages		Impôts
						reçus	versés	
En 2011								
Personne seule	756	51,1	2,8	44,9	0,0	1,2	-1,1	-6,4
Famille monoparentale	410	56,7	1,2	40,5	0,2	1,3	-1,3	-3,6
Couple sans enfant	495	54,8	2,0	43,1	0,0	0,1	-0,3	-8,2
Couple avec enfant	577	82,6	1,3	16,0	0,0	0,0	-0,3	-5,5
Ménage complexe	163	50,0	1,4	48,5	0,0	0,1	-0,3	-3,7
En 2001								
Personne seule	376	51,8	4,5	42,6	0,0	1,1	-1,7	-7,2
Famille monoparentale	259	59,2	2,3	36,6	0,0	1,8	-0,8	-4,7
Couple sans enfant	238	49,8	1,4	48,9	0,0	0,0	-1,4	-5,7
Couple avec enfant	550	81,0	1,6	17,4	0,0	0,1	-0,5	-5,5
Ménage complexe	145	56,3	1,2	42,5	0,0	0,0	-0,4	-4,6

Lecture : en 2011, les revenus d'activités représentent 82 % du revenu total des ménages composés de couples avec au moins un enfant.
Source : Insee, Enquête BDF 2011 et 2001.

8 Les revenus d'activité représentent 75 % des revenus des moins de 35 ans

Composition des revenus selon l'âge en Martinique en 2011 (en %)

	Niveau de vie annuel (en million d'€)	Revenus d'activité	Revenus du patrimoine	Revenus sociaux	Autres revenus	Transferts monétaires interménages		Impôts
						reçus	versés	
Moins de 35 ans	315	75,1	0,9	21,6	0,0	2,5	-0,1	-3,3
35 à 64 ans	1 569	74,4	1,4	23,8	0,1	0,4	-0,7	-6,1
65 ans et plus	517	9,3	4,2	86,3	0,0	0,2	-1,1	-7,0

Lecture : en 2011, les revenus d'activité représentent 9,3 % du revenu total des ménages dont la personne de référence a plus de 64 ans.
Source : Insee, Enquête BDF 2011.

9 Les revenus sociaux représentent 80 % du niveau de vie des plus modestes

Composition du niveau de vie selon le quintile de revenu en 2011 (en %)

	Inférieur à Q1	De Q1 à Q2	De Q2 à Q3	De Q3 à Q4	Supérieur à Q4
Revenu d'activité	17	26,7	48,7	69,6	75,6
Revenu du patrimoine	2	0,8	1,3	1,3	2,7
Revenu sociaux	80	71,1	48,4	28,4	21,3
dont : allocation retraites		24,6	30	27,7	20,4
dont : allocations chômage		8,9	5,8	4,3	2,4
dont : autres prestations sociales		46,4	35,2	16,3	5,5
Transferts monétaires interménages					
reçus	0,8	1,2	1,4	0,6	0,1
versés	3,4	0,6	0,7	0,3	0,5
Impôts	10,2	3,4	4,4	4,6	7,1
Niveau de vie annuel moyen (en €)	4 560	8 900	12 360	17 380	30 860

Lecture : en 2011, les revenus d'activité représentent 17 % du niveau de vie des ménages les plus modestes et les revenus sociaux 80 %.
Source : Insee, Enquête BDF 2011.

le niveau de vie est inférieur au deuxième quintile) sont principalement composés de revenus sociaux (allocations retraite et autres prestations sociales).

À partir du troisième quintile, la tendance s'inverse, les revenus sont principalement

composés de revenus d'activité (70 %), signe que l'activité professionnelle génère des ressources bien supérieures aux revenus sociaux. ■

¹ Le locataire est la personne de référence du ménage dont le statut d'occupation du logement est location, logé gratuit, usufruitier ou viager.

² Le propriétaire est la personne de référence du ménage dont le statut d'occupation du logement est propriétaire ou accédant à la propriété.

Augmentation des inégalités

Par rapport à 2001, le nombre de personnes sous le seuil de risque de pauvreté a augmenté et représente, en 2011, un cinquième de la population martiniquaise. Les inégalités de revenus se sont accrues sur la période du fait de l'augmentation moins rapide des revenus des plus pauvres par rapport à ceux des plus riches.

Les personnes vivant en ménages complexes, en familles monoparentales et celles propriétaires de leur logement sont respectivement les plus nombreux dans cette situation.

Les inégalités de niveau de vie sont en légère hausse entre 2001 et 2011.

Un cinquième de la population vit sous le seuil de pauvreté

En 2011, 20,6 % de la population martiniquaise vit sous le seuil de pauvreté. Ce taux reste proche de celui de Guadeloupe (20,1 %) et nettement inférieur à celui de Guyane (30,2 %). Le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté en Martinique a évolué de 22,3 % par rapport à 2001, ce qui correspond à une augmentation de 14 700 personnes, réparties entre ménages intermédiaires (7 225), ménages seniors (4 121) et ménages jeunes (3 954). En dix ans, le taux de risque de pauvreté a augmenté de 3,5 points en Martinique. Il a diminué en Guadeloupe de 0,7 point et a progressé de 4,4 points en Guyane. Dans le même temps, le niveau du seuil de pauvreté a progressé de 32,6 %, résultant d'une amélioration globale des revenus en Martinique.

Une forte représentation des familles monoparentales

Avec près de 23 800 personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les familles monoparentales sont parmi les plus précaires. Plus d'un quart d'entre elles est réputé

Avertissement :

Les sources statistiques des inégalités en France

Des précautions doivent être donc prises pour comparer les indicateurs d'inégalités entre les Antilles-Guyane et les autres zones géographiques. Il n'existe pas de source unique pour les statistiques sur les inégalités pour l'ensemble des zonages géographiques français. Ainsi, des écarts méthodologiques existent entre les sources utilisées ce qui impose de prendre des précautions lorsque l'on compare les résultats de ces sources entre elles. Pour la France hexagonale et la Réunion, ces statistiques sont élaborées à partir de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). On recherche pour les ménages ordinaires sélectionnés dans cette enquête l'ensemble de leurs revenus en les collectant dans les fichiers des services fiscaux (DiGFIP) et des organismes de sécurité sociale. Pour les Antilles-Guyane, les statistiques sont calculées à partir des enquêtes Budget de familles (BDF 2001 et 2011). Pour ces trois régions uniquement, l'enquête BDF comporte des questions sur l'ensemble des revenus perçus par les ménages.

10 Un cinquième de la population sous le seuil de risque de pauvreté

Taux et seuil de risque de pauvreté en 2011 et en 2001

	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté local "réel"	Taux de risque de pauvreté avec seuil local (en %)	Seuil de risque de pauvreté annuel local (en €/uc)	Seuil de risque de pauvreté mensuel local (en €/uc)
2011				
Martinique	80 812	20,6	7 230	600
Guadeloupe	81 332	20,1	7 170	600
Guyane	61 162	30,2	5 010	420
2001				
Martinique	66 099	17,1	5 450	450
Guadeloupe	81 260	20,8	4 560	380
Guyane	36 280	25,8	4 280	360

Lecture : en 2011, 20,6 % de la population martiniquaise ont un niveau de vie inférieur à 600 €/uc par mois.

Source : Insee, Enquête BDF 2011 et 2001.

11 En dix ans, le nombre de personnes seules vivant sous le seuil de pauvreté local a progressé de 66 %

Taux et seuil de risque de pauvreté en 2011 selon la composition du ménage

	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté local	Taux de risque de pauvreté avec seuil local (en %)	Seuil de risque de pauvreté annuel local (en €/uc)
2011			
Personne seule	11 966	23,0	7 230
Famille monoparentale	23 789	26,1	7 230
Couple sans enfant	6 584	12,7	7 230
Couple avec enfant	21 792	15,7	7 230
Ménage complexe	15 343	29,8	7 230
2001			
Personne seule	7 202	20,5	5 450
Famille monoparentale	23 564	29,4	5 450
Couple sans enfant	4 226	12,1	5 450
Couple avec enfant	17 813	11,2	5 450
Ménage complexe	11 369	16,9	5 450

Lecture : 4,5 % du niveau de vie des propriétaires provient de leur patrimoine.

Source : Insee, Enquête BDF 2011 et 2001.

être pauvre. Cependant, leur taux de risque de pauvreté a diminué depuis 2001 (-3,7 points). En revanche, celui des couples avec enfant(s) a progressé de 3,6 points, mais en restant à un niveau relativement faible, à peine au-dessus des couples sans enfant, les moins touchés par le risque de pauvreté.

Ce sont les ménages complexes qui sont les plus sensibles au risque avec un taux de pauvreté avoisinant les 30 %. Ils sont souvent composés d'un regroupement de personnes plus ou moins précaires, ce qui expliquerait leur risque élevé.

Plus de propriétaires que de locataires sous le seuil de pauvreté

En 2011, 42 921 propriétaires et 36 553 locataires vivent sous le seuil de pauvreté. Entre 2001 et 2011, leur nombre a respectivement augmenté de 28 % et de 72 %. Cette très forte hausse du nombre de locataires sous le seuil de pauvreté résulte, en partie, du relogement en location de bon nombre de personnes âgées aux revenus très modestes qui étaient propriétaires de leur logement avant la mise en œuvre de la rénovation de l'habitat insalubre. Plus généralement, les personnes âgées ont en moyenne des revenus modestes, mais elles sont également souvent propriétaires de leur logement. Leur niveau de revenu peut les placer sous la barre du taux de risque de pauvreté, alors qu'ils semblent moins soumis à la pression d'un loyer. Pour les propriétaires, le reste à vivre est en moyenne supérieur à celui des locataires.

Les inégalités en légère hausse sur la période

Le rapport interdécile D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution des revenus ; D9 représente la valeur seuil de niveau de vie qui sépare les 10 % les plus riches des autres ; D1 représente la valeur seuil de niveau de vie qui sépare les 10 % les plus pauvres de la population des autres. Il s'agit d'une des mesures

Les mesures de la pauvreté et la pauvreté monétaire

Qu'est-ce que la pauvreté ?

Actuellement, un large consensus international existe pour concevoir la pauvreté comme le fait « de ne pas disposer des moyens indispensables pour participer à la vie sociale ». Comme l'indique le Conseil des Nations Unies, cette participation est conditionnée par la satisfaction d'un certain nombre de besoins élémentaires : se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, mais aussi vivre dans un environnement sûr, pouvoir accéder ou faire accéder ses enfants à l'éducation, avoir accès au marché du travail, au marché du crédit... Dans cette approche, la pauvreté est une exclusion qui doit être appréhendée dans l'ensemble de ses dimensions : l'insuffisance des revenus n'est que l'une d'elles, certes particulièrement importante.

Qu'est-ce que la pauvreté monétaire ?

Dans l'approche monétaire de la pauvreté, sont considérés comme pauvres les ménages dont le niveau de vie est inférieur à un seuil qui évolue en fonction de la répartition des niveaux de vie. Il s'agit d'une conception où l'individu pauvre est celui dont la consommation tombe en dessous des normes sociales en matière de consommation, ces références de consommation évoluant en fonction du niveau de vie médian. Il convient alors de déterminer la population à laquelle on se réfère pour définir cette médiane, c'est-à-dire l'environnement social dont dépendent les normes d'insertion sociale. On se réfère en général au pays tout entier, mais est proposé également une référence régionale. En effet les spécificités de la Martinique par rapport au reste de la France sont très fortes en matière de formation des prix, d'infrastructures routières ou publiques, de marché du travail, et en définitive, d'opportunités pour tous les ménages martiniquais.

Qu'est-ce qu'on ne mesure pas ?

Quelle que soit la mesure retenue de la pauvreté, il ne s'agit pas d'un indicateur de bien-être. De très nombreuses mesures contemporaines de la pauvreté utilisent, d'une façon ou d'une autre, des indicateurs monétaires, alors que d'autres références fondamentales seraient possibles comme l'espérance de vie, la mortalité infantile ou l'illettrisme. Plus généralement, il est fréquemment supposé que le bien-être puisse être approché au travers d'une batterie d'indicateurs dont le revenu n'est qu'une composante : accès aux biens collectifs, à l'éducation, aux services de santé...

Quelles sont les limites de la pauvreté monétaire ?

Cette approche dépend largement des conventions adoptées, tant pour la définition du niveau de vie que pour la fixation du seuil. Dans le taux de pauvreté proposé au seuil de référence locale, le niveau de vie est défini à partir du revenu disponible monétaire, ce qui conduit à ignorer certaines composantes comme le patrimoine ; observé sur un an, il ne permet pas d'appréhender la durabilité de la pauvreté. Fixé à 60 % du niveau de vie médian, le seuil augmente au cours du temps avec l'élévation générale du niveau de vie. À noter que le calcul du taux de pauvreté régional n'est pas corrigé des disparités dans le niveau des prix.

12 Forte progression des personnes âgées sous le taux de risque de pauvreté

Taux et seuil de risque de pauvreté en 2011 et en 2001 selon l'âge

	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté	Taux de risque de pauvreté (en %)	Seuil de risque de pauvreté annuel (en €/uc)
2011			
Moins de 35 ans	10 128	18,7	7 230
35 à 64 ans	54 875	20,8	7 230
65 ans et plus	14 471	21,3	7 230
2001			
Moins de 35 ans	6 174	11,8	5 450
35 à 64 ans	47 650	18,5	5 450
65 ans et plus	10 350	15,7	5 450

Lecture : en 2011, 54 875 personnes d'âge intermédiaires ont un niveau de vie annuel moyen inférieur à 7 230 €/uc, soit 20,8 % des individus de cette tranche d'âge.

Source : Insee, enquête BDF 2011 et 2001.

de l'inégalité des niveaux de vie au sein de la population. Entre 2001 et 2011, en Martinique, ce rapport a augmenté légèrement de 0,2 point passant de 5,4 à 5,6. Sur la décennie, l'évolution relative des hauts revenus (24,4 %) a été plus rapide que celle des bas revenus (19,5 %).

Sur la période, les ménages les moins aisés ont en moyenne une hausse du niveau de vie moins dynamique que les autres ménages. S20 désignant la masse des revenus totaux détenue par les 20 % des individus les plus modestes, leur part dans l'ensemble des revenus diminue de 0,7 point entre 2001 et 2011. En 2011, les 10 % des personnes les plus modestes (D1) en Martinique ont un niveau de vie médian annuel inférieur à 5 000 €/uc, alors que celui des 10 % les plus aisés (D9) est supérieur à 27 800 €/uc.

La moitié des ménages, ayant les revenus les plus faibles, perçoit 25,8 % de l'ensemble des revenus. Les 20 % les plus aisés en perçoivent 41,7 %, soit 6,7 fois plus que celle détenue par les 20 % les plus modestes. ■

13 Augmentation de la pauvreté chez les propriétaires et les locataires

Taux et seuil de risque de pauvreté selon le statut d'occupation du logement en 2011 et en 2001

	Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté local	Taux de risque de pauvreté avec seuil local (en %)	Seuil de risque de pauvreté annuel local (en €/uc)
2011			
Propriétaires	42 921	21,4	7 230
Locataires	36 553	19,8	7 230
2001			
Propriétaires	38 631	17,6	5 450
Locataires	25 543	16,4	5 450

Lecture : en 2011, 21,4 % des propriétaires ont un niveau de vie annuel moyen inférieur à 7 230 €.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

14 Un accroissement modéré des inégalités

Indicateurs d'inégalité de niveau de vie 2001 et 2011

	2001	2011	Évolution 2001/2011
Moyenne (en €/uc)	11 500	14 820	3 320
D1 (en €/uc)	4 160	4 990	830
D5 (en €/uc)	9 150	12 310	3 160
D9 (en €/uc)	22 390	27 870	5 480
Q1 (en €/uc)	5 750	7 310	1 560
Q4 (en €/uc)	16 060	21 210	5 150
D9/D1	5,4	5,6	0,2
Q4/Q1	2,8	2,9	0,1
D5/D1	2,2	2,5	0,3
D9/D5	2,4	2,3	-0,1
S20 (en %)	6,9	6,2	-0,7
S50 (en %)	25,8	25,8	0,0
S80 (en %)	57,2	58,3	1,1
Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté en Martinique	64 174	79 474	15 300
Taux de risque de pauvreté en Martinique à 60 % (en %)	17,1	20,6	3,5
Seuil de risque de pauvreté en Martinique (en €/uc)	5 450	7 230	1 780
Nombre de personnes sous le seuil de pauvreté métropolitain	188 293	187 469	-824
Taux de risque de pauvreté métropolitain à 60 % (en %)	50,1	48,6	-1,5
Seuil de risque de pauvreté métropolitain (en €/uc)	9 096	11 730	2 634

Lecture : la moitié des ménages, ayant les revenus les plus faibles (S50), perçoit 25,8 % des revenus totaux en Martinique en 2011.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Des modes de consommation différents selon le ménage

Entre 2001 et 2011, l'évolution d'ensemble des prix à la consommation est similaire aux Antilles et en Guyane. En 2011, l'alimentation, le transport et le logement constituent les postes de dépenses les plus importants des ménages martiniquais. Ensemble, ils représentent plus de la moitié du budget de consommation des ménages. L'analyse intergénérationnelle permet de conforter les besoins de consommation spécifiques des « seniors » et la similitude des modes de vie des « jeunes » et des « intermédiaires ». Les dépenses pré-engagées des ménages martiniquais représentent près du tiers de leur budget de consommation. L'analyse selon le statut d'occupation du logement, la composition du ménage ou le quintile de revenu fait apparaître de fortes disparités.

Une évolution d'ensemble des prix similaire aux Antilles-Guyane

Les évolutions de prix par fonction de consommation sont proches aux Antilles-Guyane. Entre 2001 et 2011, la hausse des prix en Martinique est égale à 22,9 %, soit 2,1 % en moyenne annuelle. Il y a peu d'écart pour les variations des prix à la consommation entre les Antilles

et la Guyane. Durant la période, la hausse des prix en Martinique est très proche de celle de Guadeloupe (23 %) alors qu'en Guyane, elle est légèrement plus modérée avec 20,8 % sur la période.

La Martinique se distingue de ses homologues par une hausse plus forte dans les postes « Alimentation », « Habillement » et « Restaurants et hôtels ». En particulier, les prix de l'alimentation ont augmenté

Indice des prix et Bouclier qualité prix

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution du niveau moyen des prix des biens et services consommés par les ménages, pondérés par leur part dans la consommation moyenne des ménages. L'indice (105 par exemple) permet de mesurer l'inflation (ou la déflation en cas de baisse des prix) sur une période (ici + 5 % de hausse des prix) et donc l'évolution de la valeur de la monnaie (la valeur de la monnaie diminue lorsque les prix augmentent). Le taux (annuel) d'inflation désigne généralement, lorsque l'indice n'est pas précisé, le pourcentage d'augmentation de cet indice (IPC) particulier sur une année.

Le bouclier qualité-prix est une mesure de « lutte contre la vie chère » en Outre-mer. Elle est régie par un décret, pris en application d'une loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer. Parmi les dispositifs prévus pour lutter contre la vie chère, figure le bouclier qualité-prix, qui prévoit qu'un panier d'une centaine de produits de la consommation courante voit son prix maximal fixé par négociation, ou en l'absence d'accord, par le préfet.

15 Des évolutions annuelles des prix peu différentes aux Antilles-Guyane

Indice des prix à la consommation en 2001 et 2011 aux Antilles-Guyane

	Indice des prix (en point)		Évolution entre 2001 et 2011	Évolution annuelle moyenne
	2001	2011	%	%
Martinique	103,0	126,6	22,9	2,1
Guadeloupe	102,5	126,1	23,0	2,1
Guyane	102,6	124,0	20,9	1,9
France entière	103,7	123,91	19,5	1,8

Lecture : entre 2001 et 2011, l'indice des prix de la Martinique passe de 103,0 points à 126,6 points soit une hausse de 22,9 % des prix et 2,1 % de moyenne en rythme annuel.

Source : Insee, *Indice des Prix à la Consommation (IPC)*.

16 Des évolutions des prix par fonction différenciées aux Antilles-Guyane

Indice des prix à la consommation par fonction pour les années 2001 et 2011 aux Antilles-Guyane

	Martinique			Guadeloupe			Guyane		
	Indice Prix 2001	Indice prix 2011	Évolution (en %)	Indice Prix 2001	Indice prix 2011	Évolution (en %)	Indice Prix 2001	Indice prix 2011	Évolution (en %)
Alimentation	101,6	134,0	31,9	101,3	128,9	27,2	101,6	127,8	25,7
Alcool, tabac	108,1	169,1	56,4	107,1	192,3	79,5	107,6	177,6	65,0
Habillement	100,6	100,2	-0,4	98,7	90,7	-8,0	97,9	72,0	-26,4
Logement et charges	102,6	135,8	32,3	103,0	133,4	29,4	102,6	135,0	31,5
Ameublement, entretien	101,5	120,3	18,5	102,4	115,3	12,6	101,1	111,3	10,0
Transports	106,7	141,0	32,1	106,4	144,8	36,1	109,4	139,8	27,7
Communications	93,4	90,1	-3,4	94,1	91,5	-2,7	96,0	107,7	12,1
Loisirs et culture	106,0	114,6	8,1	99,3	108,5	9,3	100,5	107,8	7,2
Enseignement	105,8	144,3	36,3	114,2	175,6	53,7	106,2	145,5	36,9
Restaurants et hôtels	103,9	131,0	26,1	106,0	124,4	17,3	103,5	126,0	21,7
Biens et services divers	102,9	111,7	8,5	102,3	116,6	14,0	103,3	117,6	13,8

Lecture : entre 2001 et 2011, l'indice des prix de la fonction « Transports » passe de 106,7 points à 141,0 points en Martinique, soit une hausse de 32,1 %.

Source : Insee, *Enquête BDF 2011 et 2001*.

de 32 %, treize points de plus que pour la France entière. À l'inverse, la hausse est plus faible pour les fonctions « Communications » et « Biens et services divers ».

En rythme annuel, les écarts entre Martinique, Guadeloupe et Guyane sont faibles, soit 0,1 point par an en plus pour la Guadeloupe et 0,2 point par an en moins pour la Guyane. Ces évolutions, proches, proviennent d'un profil de hausse par fonction qui s'équilibrent pour les trois territoires. Les trois postes les plus importants de dépenses (logements, transports et produits alimentaires) représentent la moitié des dépenses de consommation aux Antilles-Guyane et cette part est stable pour les années 2001 et 2011.

Alimentation, transport et logement en tête des dépenses

En moyenne, les ménages martiniquais consacrent 20 % de leurs dépenses à l'alimentation, 18 % au transport et 16 % au logement. En 2011, les ménages les moins aisés consomment davantage de biens et services de première nécessité comme l'alimentation, le logement ou l'habillement, tandis que les ménages les plus aisés consacrent une part plus importante de leurs revenus aux postes « transports », « loisirs et culture », « restaurations et hôtels » et « biens et services divers ».

En 2011, les deux grands postes des dépenses de transport sont ceux liés, d'une part, à « l'entretien d'un véhicule, l'achat d'essence, les dépenses de garagiste et de parking » et, d'autre part, à « l'achat de véhicules neufs ou d'occasion ». Parmi les effets de la crise de 2008, on observe la baisse des dépenses dans des postes soumis à des arbitrages, tels les « loisirs et la culture » ou encore « l'habillement ».

Les dépenses de biens et services représentent 14 % des dépenses totales de consommation.

Les ménages « seniors » ont des besoins spécifiques en matière de consommation

Les habitudes de consommation des ménages dépendent de l'âge de la personne de référence. La probabilité d'avoir des enfants à charge est plus faible que les autres ménages. Ils consacrent une part plus grande de leur budget de consommation en dépenses de santé. Par ailleurs, étant moins mobiles et peu en activité, ils réduisent par conséquent leurs dépenses de transport. Ils

17 En dix ans, les prix des produits alimentaires ont progressé de 32 %

Évolution de l'indice des prix de la consommation par fonction de consommation (en point et %)

	Indice des prix		Évolution entre 2001 et 2011 (en %)	Évolution annuelle moyenne (en %)
	2001	2011		
Alimentation	101,6	134,0	31,9	2,8
Alcool, tabac	108,1	169,1	56,4	4,6
Habillement	100,6	100,2	-0,4	0,0
Logement et charges	102,6	135,8	32,3	2,8
Ameublement, entretien	101,5	120,3	18,5	1,7
Transports	106,7	141,0	32,2	2,8
Communications	93,4	90,1	-3,5	-0,4
Biens et services divers	102,9	111,7	8,5	0,8
Loisirs et culture	106,0	114,6	8,2	0,8
Enseignement	105,8	144,3	36,4	3,2
Restaurants et hôtels	103,9	131,0	26,1	2,4
Santé	101,0	107,9	6,9	0,7

Lecture : les prix des transports en Martinique ont progressé de 2,8 % entre 2001 et 2011.

Source : Insee, Indice des prix par fonction de consommation en 2011 et 2001.

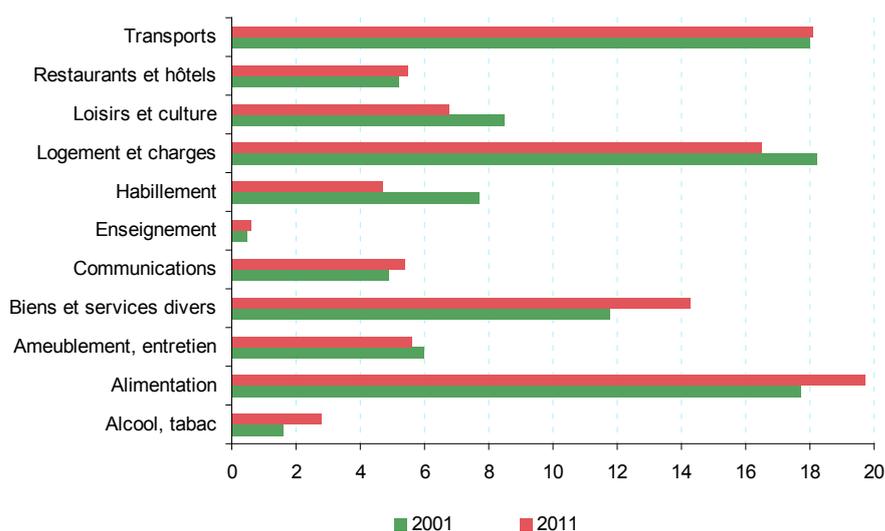
Indice des prix « BDF »

L'Indice des prix à la consommation « BDF » mesure la hausse des prix à un niveau fin.

L'objectif de cette partie est d'obtenir la variation des prix à la consommation issus des enquêtes « BDF » entre 2001 et 2011 par catégorie de ménages (quintiles, déciles). En effet, l'IPC de Martinique n'étant diffusé qu'au niveau régional, on calcule donc des indices de prix à partir des données issues de l'enquête budget de famille par catégorie de ménages à un niveau plus fin. Ils sont obtenus par croisement des données issues de l'enquête budget des familles (les coefficients budgétaires de chaque fonction de consommation) et celles issues de l'IPC (les indices des prix par fonction de consommation des années 2001 et 2011). Le calcul est réalisé pour les dépenses de consommation hors dépenses de santé.

18 Une augmentation modérée du budget consacré à l'alimentation

Part des dépenses selon les fonctions de consommation (en %)



Lecture : entre 2001 et 2011 en Martinique, le coefficient budgétaire des dépenses de transport des ménages évolue de 0,1 point passant de 18 à 18,1 %.

Source : Insee, Enquête BDF 2001 et 2011.

sont aussi plus souvent propriétaires de leur logement. Les nouveaux retraités ont des pensions plus importantes que leurs aînés du fait d'une vie professionnelle plus clas-

sique (emplois déclarés). Cela a tendance à influencer leur structure de consommation, principalement pour les dépenses dans le secteur des loisirs.

Près du tiers des dépenses sont pré-engagées en Martinique

En 2011, les dépenses de consommation pré-engagées représentent 31,7 % de la consommation totale moyenne, elles progressent de 3,3 % par rapport à 2001. Les dépenses « pré-engagées et d'alimentation » représentent plus de la moitié des dépenses de consommation totale moyenne, en nette progression.

Les dépenses pré-engagées des propriétaires évoluent plus vite que celles des locataires

Entre 2001 et 2011, la part des dépenses pré-engagées dans la consommation totale moyenne des propriétaires a progressé de six points, passant de 18,6 à 24,5 %. Celle des locataires (38,2 %) n'a pas significativement évolué depuis 2001.

Les propriétaires dépensent un quart de leur budget de consommation en dépenses pré-engagées. Avec des coûts de logement plus élevés, les locataires consacrent plus du tiers de leur budget de consommation au paiement du loyer dû aux propriétaires au titre de l'occupation de leur résidence principale.

En dix ans, la part des dépenses pré-engagées des couples avec enfant(s) a évolué plus vite que celles des autres ménages

Entre 2001 et 2011, l'évolution de la part des dépenses pré-engagées des couples avec enfant(s) (5,3 %) dans la consommation totale moyenne a été plus rapide que celle des autres ménages. L'importance de cette évolution est à rapprocher aux besoins plus précoces de disposer d'abonnements aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (portable, internet).

En raison des économies d'échelles, la part des dépenses pré-engagées dans la consommation totale moyenne des couples avec enfant(s) (30,1 %) est inférieure de quatre points à celles des familles monoparentales et de cinq points à celle des personnes seules. À l'opposé, elle est supérieure de respectivement trois et quatre points à celles des couples sans enfant et des familles complexes.

L'élévation du niveau de vie atténue le poids des dépenses pré-engagées

La part du budget des ménages consacré à l'alimentation constitue une forme de marqueur social : en 2011, la part de l'alimen-

L'enquête BDF décrit le panier de la consommation d'un ménage

L'enquête Budget des familles retrace l'ensemble des dépenses des ménages. Elle permet donc de connaître le panier de consommation des ménages dont les dépenses sont réparties selon les fonctions de consommation. Les fonctions de consommation rassemblent traditionnellement dans un même poste, à un niveau regroupé, les biens et les services nécessaires pour satisfaire un même besoin (se nourrir, s'habiller, se loger...). Ces fonctions de consommation sont définies par une nomenclature internationale, la classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose – COICOP). Comme pour le revenu disponible, les dépenses de consommation sont par unité de consommation. On utilise le même facteur de proportionnalité, lié à la composition du ménage. L'objectif est de pouvoir comparer les dépenses de consommation entre deux types de ménages différents. Le panier du consommateur par UC (appelée ici dépenses de consommation) servira au calcul du pouvoir d'achat par unité de consommation.

Les loyers d'habitation correspondent aux loyers de résidence principale payés par le locataire au propriétaire du logement. Le loyer correspond au coût réel payé par le locataire. Ainsi, le loyer est net des aides aux logements. Il n'est pas à la charge du propriétaire ce qui entraîne pour ce dernier un poids des dépenses plus faible. Cependant, les accédants à la propriété payent des intérêts d'emprunt qui ne font pas partie du budget des dépenses de consommation des ménages.

Le poste « Biens et services divers » est composé des dépenses non classées ailleurs. Il comprend les services et les produits de soins personnels, les effets personnels (valises, maroquinerie ...), les dépenses de protection sociale (maison de retraite, assistance maternelle ...), les assurances et les services financiers.

19 Les dépenses pré-engagées représentent près du tiers des dépenses de consommation totale moyenne

Part des dépenses de consommation pré-engagées entre 2001 et 2011 (en %)

	2001	2011	Évolution (en %)
Dépenses pré-engagées	28,4	31,7	3,3
Alimentation	17,7	19,7	2,0
Dépenses pré-engagées et alimentation	46,1	51,4	5,3
Autre dépenses	53,9	48,6	-5,3
Consommation totale moyenne (en €)	9 150	14 090	54,0

Lecture : en Martinique, les dépenses pré-engagées des ménages représentent 31,7 % des dépenses de consommation totale moyenne en 2011 soit une évolution de 3,3%.

Source : Insee, Enquête BDF 2011 et 2001

20 Bien moins de dépenses pré-engagées pour les propriétaires que pour les locataires

Part des dépenses pré-engagées selon le statut d'occupation du logement entre 2001 et 2011 (en %)

	Postes de consommation	2001	2011	Évolution (en %)
Propriétaires	Dépenses pré-engagées	18,6	24,5	5,9
	Alimentation	21,1	23,2	2,1
	Dépenses pré-engagées et alimentation	39,6	47,7	8,1
	Autre dépenses	60,4	52,3	-8,1
	Consommation totale moyenne (en €)	7 950	13 350	67,9
Locataires	Dépenses pré-engagées	38,1	38,2	0,1
	Alimentation	14,4	16,5	2,1
	Dépenses pré-engagées et alimentation	52,4	54,7	2,3
	Autre dépenses	47,6	45,3	-2,3
	Consommation totale moyenne (en €)	10 730	14 840	38,3

Lecture : en 2011, les dépenses pré-engagées représentent 35 % des dépenses totales des personnes seules.

Champ : Consommation hors dépenses de santé.

Source : Enquête BDF 2011 et 2001.

taire dans les dépenses totales des ménages varie en fonction des niveaux de vie. Les ménages les plus modestes consacrent 22 % de leurs dépenses de consommation à l'alimentation, alors qu'elles n'en représentent que 18 % pour les plus aisés.

Ainsi, l'alimentation étant le poste ayant subi la plus forte hausse, les ménages les

plus pauvres en subissent un impact d'autant plus important. Les dépenses pré-engagées représentent près du tiers du panier de consommation, hormis pour les plus aisés pour lesquels elles représentent moins de 30 %. ■

**« Théorie du cycle de vie »
de Franco Modigliani**

L'épargne et le patrimoine fluctuent au cours de la vie, tandis que la consommation augmente assez régulièrement. Ainsi, au début de la vie, l'épargne est importante et le patrimoine est nul, voire négatif (endettement pour les études ...), la consommation est relativement faible.

Lors de la période active et de l'exercice d'un emploi, il est fréquent d'assister à un remboursement progressif des dettes et à une augmentation du patrimoine, alors que l'épargne augmente en prévision de la retraite et que l'augmentation du revenu permet d'augmenter la consommation et l'acquisition de biens patrimoniaux.

En période d'arrêt de l'activité, l'épargne accumulée au cours du temps est consommée ainsi que le patrimoine (ventes de biens) pour assurer l'accroissement de la consommation au cours du temps.

21 Une évolution significative de la part des dépenses pré-engagées pour les couples avec enfant(s)

Part des dépenses de consommation pré-engagées selon la composition du ménage entre 2001 et 2011

	Postes de consommation	2001	2011	Évolution (en %)
Personne seule	Dépenses pré-engagées	33	35	3
	Alimentation	18	19	1
	Dépenses pré-engagées et alimentation	51	54	3
	Autre dépenses	49	46	-3
	Consommation totale moyenne (en €)	8 820	14 950	70
Famille monoparentale	Dépenses pré-engagées	33	34	1
	Alimentation	17	19	1
	Dépenses pré-engagées et alimentation	50	53	2
	Autre dépenses	50	48	-2
	Consommation totale moyenne (en €)	8 940	12 160	36
Couple sans enfant	Dépenses pré-engagées	26	27	1
	Alimentation	18	22	4
	Dépenses pré-engagées et alimentation	44	49	5
	Autre dépenses	56	51	-5
	Consommation totale moyenne (en €)	9 380	16 610	77
Couple avec enfants	Dépenses pré-engagées	25	30	5
	Alimentation	17	18	1
	Dépenses pré-engagées et alimentation	42	48	6
	Autre dépenses	59	52	-6
	Consommation totale moyenne (en €)	10 220	14 260	40
Ménage complexe	Dépenses pré-engagées	24	26	2
	Alimentation	20	26	6
	Dépenses pré-engagées et alimentation	44	52	8
	Autre dépenses	56	48	-8
	Consommation totale moyenne (en €)	7 300	10 530	44

Lecture : en 2011, les dépenses pré-engagées représentent 35 % des dépenses totales des personnes seules, soit 3 % de plus qu'en 2001.

Champ : consommation hors dépenses de santé.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

22 La part du budget des ménages consacré à l'alimentation constitue une forme de marqueur social

Part des dépenses pré-engagées dans les dépenses totales des ménages selon le quintile de revenu (en %)

	Postes de consommation	2001	2011	Évolution (en %)
Inférieur à Q1	Dépenses pré-engagées	34	32	-2
	Alimentation	24	22	-2
	Dépenses pré-engagées et alimentation	58	54	-4
	Autre dépenses	42	46	4
	Consommation totale moyenne (en €)	5 220	10 280	97
De Q1 à Q2	Dépenses pré-engagées	32	32	0
	Alimentation	23	25	2
	Dépenses pré-engagées et alimentation	55	57	2
	Autre dépenses	45	43	-2
	Consommation totale moyenne (en €)	6 420	10 630	66
De Q2 à Q3	Dépenses pré-engagées	31	34	3
	Alimentation	20	20	-1
	Dépenses pré-engagées et alimentation	51	54	2
	Autre dépenses	49	47	-2
	Consommation totale moyenne (en €)	7 690	12 330	60
De Q3 à Q4	Dépenses pré-engagées	30	34	4
	Alimentation	16	18	1
	Dépenses pré-engagées et alimentation	46	51	5
	Autre dépenses	54	49	-5
	Consommation totale moyenne (en €)	10 490	15 570	48
Supérieur à D4	Dépenses pré-engagées	23	29	6
	Alimentation	13	18	5
	Dépenses pré-engagées et alimentation	36	47	10
	Autre dépenses	64	53	-10
	Consommation totale moyenne (en €)	15 890	21 640	36

Lecture : en 2011, les dépenses pré-engagées représentent 32 % des dépenses totales des ménages les moins aisés, contre 29 % pour les ménages les plus aisés.

Champ : consommation hors dépenses de santé.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Stabilité du pouvoir d'achat

Les niveaux de vie des ménages s'accroissent sur la période 2001-2011. Sur la même période, vu l'évolution des prix, le pouvoir d'achat moyen a également cru de 5 %, dans une moindre mesure qu'en France entière sur la même période (17 %). Ce faible gain de pouvoir d'achat place la Martinique en retrait de la Guadeloupe et de la Guyane. Les contributions au pouvoir d'achat diffèrent selon le critère observé, soit le quintile de revenus, l'âge, le type de ménage ou le statut d'occupation du logement. Ainsi, les 20 % des ménages les plus modestes, les couples avec enfant(s) et les ménages de jeunes ont une évolution du pouvoir d'achat inférieure à la moyenne des ménages martiniquais.

Les ménages martiniquais affichent les plus faibles gains de pouvoir d'achat des Antilles-Guyane

Entre 2001 et 2011, le niveau de vie moyen de l'ensemble de la population martiniquaise a augmenté de 2,6 % en moyenne annuelle, plus fortement que l'inflation (+ 2,1 %) qui, contenue sur cette période, a généré un gain de pouvoir d'achat de + 0,5 % par an.

En dix ans, le niveau de vie a augmenté de 29 %, alors que les prix à la consommation n'ont crû que de 23 %. La Guyane et la Guadeloupe présentent un dynamisme des revenus encore plus fort par rapport aux prix. Ainsi, les écarts de pouvoir d'achat entre les Antilles et la Guyane s'expliquent par des disparités d'évolution de revenus entre 2001 et 2011 dans un contexte d'inflation modérée.

Augmentation du pouvoir d'achat pour les classes moyennes, baisse pour les plus modestes

À partir du deuxième quintile de revenus, les ménages martiniquais profitent tous de gains de pouvoir d'achat. Ceux-ci varient en moyenne annuelle de 0,8 % pour les ménages les moins aisés à 1,0 % pour les ménages du troisième quintile. Les mé-

nages les plus modestes de Martinique et de Guyane subissent une perte annuelle de pouvoir d'achat, alors que ceux de la Guadeloupe affichent en moyenne des gains annuels de pouvoir d'achat entre 2011 et 2011.

23 Un pouvoir d'achat moindre qu'en Guadeloupe et Guyane

Évolution du niveau de vie, des prix et gains de pouvoir d'achat aux Antilles-Guyane

	Évolution 2011 /2001 (en %)			Évolution annuelle moyenne (en %)		
	Revenus	Prix	Gains ou pertes de pouvoir d'achat	Revenus	Prix	Gains ou pertes de pouvoir d'achat
Martinique	29	23	5	2,6	2,1	0,5
Guadeloupe	45	23	18	3,8	2,1	1,7
Guyane	40	22	15	3,4	2,0	1,4

Lecture : entre 2001 et 2011, l'évolution annuelle moyenne du niveau de vie de la population martiniquaise augmente de 2,6 %, plus fortement que l'inflation (+ 2,1 %), soit un gain de pouvoir d'achat de 0,5 % par an.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Le prix de fortes inégalités

Les inégalités ne sont pas seulement dommageables à la cohésion sociale. Elles nuisent à la croissance : elles ont aussi un coût économique. Ainsi, un creusement des inégalités de revenu peut se traduire par un excès d'emprunts par les ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire : la polarisation des revenus peut avoir un impact négatif sur l'économie, soit en entravant le principal moteur de la croissance, à savoir la consommation, soit en rendant insoutenables socialement les fortes inégalités de niveaux de vie.

Autre coût des inégalités, celui du chômage qui s'élève à 18 % en Martinique en 2016. Fort taux de chômage et fortes inégalités se nourrissent mutuellement. D'une part, un marché du travail peu efficient a pour conséquence mécanique un déséquilibre de niveau de vie entre la population en emploi et celle au chômage. Or, dans son ensemble, et métier par métier, la structure de la qualification de la population martiniquaise correspond imparfaitement aux demandes des employeurs potentiels sur le territoire. D'autre part, de fortes inégalités ont pour conséquence de freiner la croissance économique par l'insuffisance de la demande totale adressée à l'économie martiniquaise par les ménages. Ainsi, les 20% les plus riches gagnent plus de 40 % du revenu d'ensemble et une partie de leurs revenus est épargnée : cette dernière composante ne trouve pas de débouché dans la demande globale adressée à l'économie.

Des évolutions du revenu moyen selon les catégories de ménages se traduisent aussi par des différences importantes de pouvoir d'achat. Ainsi, les couples sans enfant, les personnes seules, les familles monoparentales et les ménages complexes présentent des gains de pouvoir d'achat, avec des hausses de revenus égales ou au-dessus de la moyenne régionale.

Pertes de pouvoir d'achat pour les plus jeunes

Il y a peu d'inégalités de pouvoir d'achat entre les générations. Cependant, les ménages dont la personne de référence a au moins 35 ans profitent d'une situation plus favorable.

La hausse de leurs revenus, proches de l'évolution moyenne, combinée à une inflation modérée, a soutenu leur gain de pouvoir d'achat de +0,7 % en moyenne annuelle. Cette classe d'âge est la moins au chômage, et les revenus d'activité qui la caractérisent ont augmenté. Pour les seniors, c'est l'amélioration du niveau des pensions de retraite qui permet la hausse du pouvoir d'achat, avec l'arrivée à la retraite de personnes ayant eu une carrière complète.

A contrario, les ménages avec une personne de référence de moins de 35 ans affichent des pertes de pouvoir d'achat. Le fait que beaucoup des jeunes les plus diplômés aient quitté l'île fait baisser les revenus des moins de 35 ans, les postes qu'ils occupent étant peu qualifiés. ■

24 Les ménages les plus modestes perdent du pouvoir d'achat

Évolution du niveau de vie, des prix et gains de pouvoir d'achat par quintile (en %)

	Évolution 2011/2001 (en %)			Évolution annuelle moyenne (en %)		
	Revenus	Prix	Gains ou pertes de pouvoir d'achat	Revenus	Prix	Gains ou pertes de pouvoir d'achat
Inférieur à Q1	14	25	-9	1,3	2,3	-0,9
De Q1 à Q2	34	24	8	3,0	2,2	0,8
De Q2 à Q3	35	23	10	3,0	2,1	1,0
De Q3 à Q4	32	23	7	2,8	2,1	0,7
Supérieur à D4	26	23	2	2,3	2,1	0,2

Lecture : entre 2001 et 2011, l'évolution annuelle moyenne du niveau de vie des 20 % des ménages les plus aisés augmente de 2,3 %, plus fortement que l'inflation (+ 2,1 %), soit un gain de pouvoir d'achat de 0,2 % par an.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

25 Les couples avec enfant(s) ont perdu du pouvoir d'achat

Évolution des revenus, des prix selon la composition du ménage entre 2001 et 2011 (en %)

	Évolution 2011/2001 (en %)			Évolution annuelle moyenne (en %)		
	Revenus	Prix	Gains ou pertes de pouvoir d'achat	Revenus	Prix	Gains ou pertes de pouvoir d'achat
Personne seule	36	24	10	3,1	2,2	1,0
Famille monoparentale	27	23	3	2,4	2,1	0,3
Couple sans enfant	41	24	14	3,5	2,2	1,3
Couple avec enfant	18	23	-4	1,7	2,1	-0,4
Ménage complexe	27	23	3	2,4	2,1	0,3

Lecture : entre 2001 et 2011, l'évolution annuelle moyenne du niveau de vie des couples avec enfant(s) augmente de 1,7 %, moins fortement que l'inflation (+ 2,1 %), soit une perte de pouvoir d'achat de 0,4 % par an.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

26 Les moins de 35 ans enregistrent une perte de pouvoir d'achat

Évolution des revenus, des prix selon l'âge entre 2001 et 2011 (en %)

	Évolution 2011/2001 (en %)			Évolution annuelle moyenne (en %)		
	Revenus	Prix	Gains ou pertes de pouvoir d'achat	Revenus	Prix	Gains ou pertes de pouvoir d'achat
Moins de 35 ans	21	23	-2	1,9	2,1	-0,2
35 à 64 ans	30	23	6	2,7	2,1	0,6
65 ans et plus	34	25	7	3,0	2,3	0,7

Lecture : entre 2001 et 2011, l'évolution annuelle moyenne du niveau de vie des moins de 35 ans augmente de 1,9 %, moins fortement que l'inflation (+ 2,1 %), soit une perte de pouvoir d'achat de 0,2 % par an.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Définitions

Personne de référence

La personne de référence du ménage est le principal apporteur de ressource.

Le revenu d'activité

Le revenu d'activité est la rémunération perçue par un individu en échange de l'activité qu'il exerce à titre personnel ou du travail qu'il fournit à une entreprise privée ou publique ou à l'une des administrations publiques.

Il se distingue des revenus encaissés à raison de la possession et/ou de la mise à disposition d'un capital, d'un bien foncier ou immobilier, d'un bien immatériel (licence, redevance, loyer...) ou des revenus tirés des cessions ou plus-values liées à l'activité financière.

Le revenu du patrimoine

Le revenu du patrimoine correspond au revenu que perçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle. Ils comprennent principalement les dividendes versés par les sociétés, les intérêts et les loyers des terrains (les loyers des logements, actifs corporels produits, sont considérés comme le paiement d'un service).

Les prestations sociales

Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

Elles sont associées à six grandes catégories de risques :

- la vieillesse et la survie (pensions de retraite, pensions de réversion, prise en charge de la dépendance) ;
- la santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) ;
- la maternité, la famille (prestations familiales : prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants) ;
- la perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;
- les difficultés de logement (aides au logement) ;
- la pauvreté et l'exclusion sociale (minima sociaux : Revenu Minimum d'Insertion (RMI), RSA, minimum vieillesse, etc.).

Le niveau de vie médian

Le niveau de vie médian, qui partage la population en deux, est tel que la moitié des personnes dispose d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

La contribution

La contribution d'une composante au revenu total est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans le revenu total à la période précédente.

Seuil de pauvreté

Un taux de pauvreté est calculé à partir de l'enquête budget de famille (BDF) aux Antilles-Guyane. Le revenu considéré est le revenu disponible annuel net. Le seuil de pauvreté est égal à 60 % du niveau de vie annuel médian (610 euros par mois en Martinique).

Intensité de la pauvreté

L'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Formellement, il est calculé de la manière suivante : (seuil de pauvreté – niveau de vie médian de la population pauvre) / seuil de pauvreté.

Indice de Gini

L'indice de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de revenus au sein d'une population. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite, égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible.

S20 : la masse des revenus détenue par les 20 % d'individus les moins aisés.

S50 : la masse des revenus détenue par les 50 % d'individus les moins aisés.

S80 : la masse des revenus détenue par les 80 % d'individus les moins aisés.

Déciles

Les neuf déciles séparent la distribution des niveaux de vie en dix parts égales. Par exemple, le premier décile ou D1 sépare les 10 % les moins aisés du reste de la population (ménages les moins aisés). Le dernier décile ou D9 sépare les 10 % les plus aisés du reste de la population (ménages les plus aisés). Le niveau de vie médian correspond au cinquième décile ou D5.

Les dépenses de consommation finale « pré-engagées »

Ce sont des dépenses qui sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme.

Elles sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés aux propriétaires occupant leur logement), ainsi que les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité,
- les services de télécommunications,
- les frais de cantines,
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes),
- les assurances (hors assurance-vie),
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

Le revenu « arbitral »

Elle est défini comme le revenu disponible une fois déduit les dépenses de consommation finale « pré-engagées ».

L'évolution du pouvoir d'achat « arbitral » rapporte l'évolution du revenu « arbitral » à celle du prix des dépenses de consommation finale non pré-engagées. L'évolution du pouvoir d'achat des ménages est ainsi appréhendée sur un champ plus étroit, en se focalisant sur les marges de

manceuvre que les ménages estiment conserver pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne.

La consommation totale par unité de consommation (uc)

Elle est calculée en sommant toutes les dépenses d'un ménage et en divisant par le nombre d'unité de consommation du ménage. Les dépenses de santé, d'achat immobiliers ou de prêts ne sont pas prises en compte pour le calcul des dépenses totales

Les postes de consommation

La nomenclature de consommation utilisée est la nomenclature internationale des fonctions de consommation dites COICOP-HBS d'Eurostat (Household Budget Survey). Les postes de consommation regroupent les produits selon la fonction de consommation des ménages. On retrouve 12 grands postes de dépenses.

Coefficient budgétaire

Le coefficient budgétaire permet d'étudier la structure de la consommation : il désigne la répartition en pourcentage des dépenses des ménages en fonction des postes de consommation.

Méthodes

Indice de prix à la consommation mesure le niveau d'inflation au niveau régional

L'indice des Prix à la Consommation (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation diffusé par l'Insee. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante.

Il est basé sur l'observation d'un panier du consommateur fixe de biens et services, actualisé chaque année. Chaque produit est pondéré, dans l'indice global, proportionnellement à son poids dans la dépense de consommation des ménages.

Un échantillon d'un peu plus de 1 000 familles de produits, appelées « variétés », est défini pour tenir compte de l'hétérogénéité des consommations. La variété est le niveau de base pour le suivi des produits et le calcul de l'indice. La liste des variétés reste confidentielle et l'IPC n'est pas diffusé à ce niveau.

Les indices de prix à la consommation sont diffusés dans la même classification des dépenses de consommation des ménages que celle des dépenses de l'enquête BDF (nomenclature COICOP). Ils sont donc diffusés pour les 12 fonctions de consommation comme pour les paniers du consommateur. Ainsi, le rapprochement entre les indices de prix des fonctions de consommation de l'IPC et les coefficients budgétaires (ou poids noté W_i) du panier de consommation issus des enquêtes BDF est possible.

Du revenu disponible au pouvoir d'achat

Le revenu disponible d'un ménage utilisé dans ce dossier correspond à la somme, nette des impôts directs, de quatre types de revenus : les

revenus d'activité, les revenus de patrimoine, les revenus sociaux et les transferts interménages réguliers en espèces. Ce revenu disponible est ainsi proche du concept de revenu disponible brut au sens de la comptabilité nationale, mais pas directement comparable car son champ est moins étendu (notamment : il ne prend pas en compte les loyers imputés aux ménages propriétaires occupants).

Le niveau de vie des ménages

La vie en commun permet de réduire certaines dépenses : deux personnes vivant sous le même toit n'ont pas besoin d'un revenu du double de celui d'une personne seule pour atteindre le même niveau de vie. Par exemple, les dépenses pour le logement ne sont pas deux fois plus importantes. Pour tenir compte de ces éléments, les statisticiens utilisent la notion internationale d'unité de consommation : dans un foyer, le premier adulte compte pour une unité de consommation, une personne supplémentaire de plus de 14 ans pour 0,5 unité de consommation (uc). Les enfants occasionnant des dépenses inférieures à celle des adultes, chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 unité de consommation. Ainsi, le niveau de vie des ménages, c'est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Par définition du niveau de vie, chaque individu d'un même ménage se voit attribué le même niveau de vie, celui du ménage auquel il appartient.

Le niveau de vie déclaré

Le niveau de vie présenté dans cette étude est d'origine déclarative. Les travaux d'expertise menés sur les comparaisons des revenus et des consommations des ménages conduisent à la conclusion qu'une partie des revenus n'est pas déclarée lors de l'enquête. Dans l'enquête Budget de famille menée dans les Antilles-Guyane, les ménages qui sous-déclarent leurs revenus sont ceux les plus modestes et les plus jeunes ; cette catégorie présente un profil de propension à consommer très éloigné des possibilités réelles. Sur ce champ, l'interprétation des résultats se doit donc d'être prudente. Cette réserve ne remet pas en cause l'analyse de la pauvreté monétaire.

La pauvreté monétaire

Une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution des niveaux de vie du territoire. C'est le seuil fixé à 60 % du niveau de vie médian qui est privilégié en Europe. Le taux de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil, soit 5 000 euros par an en Guyane en 2011.

Cette pauvreté monétaire est mesurée de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) en ont une approche absolue. La mesure de la pauvreté est un exercice particulièrement délicat, car extrêmement sensible à d'importants effets de seuil. Les taux de pauvreté dans les Antilles-Guyane seraient ainsi nettement plus élevés si l'on considérait le même seuil qu'au niveau métropolitain. Par ailleurs, les comparaisons sont rendues difficiles par les différences d'origines des sources utilisées entre les Antilles-Guyane (d'origine déclarative) et l'hexagone (d'origine administrative). Ainsi, n'est pris en compte dans ce document que le seuil de pauvreté local.

Le pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat d'un niveau de vie, c'est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter à un niveau de vie donné. C'est ainsi que, si les prix augmentent dans un environnement où les niveaux de vie sont constants, le pouvoir d'achat diminue alors que si la hausse des niveaux de vie est supérieure à celle des prix le pouvoir d'achat pourra augmenter. Puisque la définition des revenus n'est pas directement comparable avec celle de la comptabilité nationale, il en va de même des comparaisons des pouvoirs d'achat avec l'hexagone.

L'indice des prix ne prend pas en compte l'évolution du prix d'acquisition des logements. Ce prix a fortement augmenté depuis la fin des années 1990. Les ménages, surtout ceux ayant acheté un logement récemment ou projetant de le faire, ressentent à juste titre cette hausse de prix comme réduisant leurs moyens financiers. En effet, les logements ne sont pas considérés comme des produits de consommation, mais comme des biens patrimoniaux : l'usage d'un logement n'entraîne pas sa destruction, même progressive, la valeur d'un logement augmente généralement avec le temps, enfin l'achat d'un logement est, pour une part, un placement financier. C'est pourquoi les acquisitions de logement ne sont pas prises en compte dans l'indice des prix à la consommation. Les remboursements de prêts immobiliers, ou d'ailleurs ceux relatifs aux crédits à la consommation, ne le sont pas davantage du fait qu'ils relèvent d'opérations financières et qu'ils n'ont pas la nature de dépenses de consommation.

Outre les dépenses proprement dites, l'enquête recueille également des éléments d'information sur les consommations qui ne donnent pas lieu à débours monétaire, comme l'autoconsommation alimentaire. L'enquête recueille en outre les ressources des ménages, qu'il s'agisse des revenus individualisables (salaires, revenus d'activités indépendantes...) ou de revenus perçus au niveau du ménage (allocations, transferts entre ménages...).

L'enquête Budget de famille recueille essentiellement des données monétaires, laissant aux enquêtes spécialisées sur chaque poste de consommation (transport, logement, loisirs, vacances...) une approche plus qualitative des comportements des ménages.

Toutefois, afin d'illustrer ces données monétaires, quelques questions complémentaires sont posées sur la situation financière perçue par le ménage.

Afin d'alléger le questionnement et obtenir des chiffres plus précis, l'enquête de 2011 a bénéficié d'un appariement avec les fichiers administratifs concernant les ménages interrogés de la métropole et de La Réunion. Pour les Antilles-Guyane en revanche, l'enquête « Budget de famille » recueille et utilise comme précédemment les montants déclarés pendant le questionnement. Ceux-ci fournissent une mesure satisfaisante des revenus aux Antilles-Guyane.

En 2011, l'enquête dans les cinq territoires d'Outre-mer a porté sur 5 455 ménages et 16 868 individus.

Source

Enquête Budget de Famille en Martinique

L'enquête Budget de famille (BDF) vise à reconstituer toute la comptabilité des ménages : dépenses et ressources des ménages résidant en France entière (Hexagone y compris la Corse et DOM).

L'étude des dépenses constitue l'objectif traditionnel et central de l'enquête : on enregistre la totalité des dépenses des ménages, leur montant et leur nature, ventilée dans une nomenclature d'environ 900 postes budgétaires compatibles avec la nomenclature de la comptabilité nationale.

Coordinateur Direction interregionale des Antilles et de la Guyane

Directeur de publication Yves Calderini

Rédacteur en chef Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjointe Maud Tantin-Machecler

Auteurs Philippe Clarenc, Christiane Millet

Contribution Nicolas Kempf

Mise en page Typhenn Reculard

© INSEE - 2018
Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Insee Dossier

Martinique

Le niveau de vie moyen des Martiniquais progresse entre 2001 et 2011, les inégalités persistent

Si le pouvoir d'achat des ménages a progressé en moyenne entre 2001 et 2011 en Martinique, il en va de même des inégalités de niveaux de vie, avec 15 000 personnes supplémentaires sous le seuil de pauvreté. A titre de comparaison nationale, la France est le troisième des 34 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'augmentation des inégalités entre 2007 et 2011.

Les inégalités de revenus se sont modérément accrues sur la période traduisant une augmentation moins rapide des revenus des plus pauvres par rapport à ceux des plus riches. Les familles monoparentales martiniquaises sont comme ailleurs les plus touchées par la pauvreté. Sur la même période, les ménages les plus modestes ont perdu du pouvoir d'achat, notamment à cause de la forte hausse des prix de l'alimentaire.

Les inégalités et leur accroissement ne sont pas seulement dommageables à la cohésion sociale. Elles nuisent à la croissance : elles ont aussi un coût économique. Ainsi, un creusement des inégalités de revenu peut se traduire par un excès d'emprunts par les ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire. La polarisation des revenus peut avoir un impact négatif sur l'économie, soit en entravant le principal moteur de la croissance, à savoir la consommation, soit en rendant insoutenables socialement les fortes inégalités de niveaux de vie.

Dossier n° 9
Mars 2018

ISSN 2417 - 0801
ISBN 9 782110 631916

Service Territorial de Cayenne
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CELESTE

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN - MACHECLER

Mise en page :
Typhenn RECLARD

© INSEE - 2018

